

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'Économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et  
numérique

---

## Arrêté du 10 janvier 2025

fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours professionnel ouvert en 2025 pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques

**Le ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-1719 du 30 décembre 2010 modifié portant statut particulier du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques, notamment son article 12 ;

Vu le décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 12 mai 1997 fixant les conditions d'organisation des concours de recrutement de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur 1<sup>ère</sup> classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025, l'ouverture d'un concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

### Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** - Le jury du concours professionnel ouvert en 2025 pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques, est composé comme suit :

Président :

M. Lionel DOISNEAU Attaché statisticien hors classe de l’Insee

Membres :

Mme Adeline BEOUTIS	Attachée statisticienne principale de l’Insee
M. Paul-Antoine BERETTI	Attaché statisticien principal de l’Insee
M. Pierre BERNADET	Attaché statisticien de l’Insee
M. Julien BERNARD	Attaché statisticien de l’Insee
Mme Julie DUFEUTRELLE	Contrôleuse principale de l’Insee
M. Yohann HUSSON	Attaché statisticien de l’Insee
Mme Christelle MARCAULT	Attachée statisticienne de l’Insee
Mme Sandrine PENANT	Attachée statisticienne de l’Insee
Mme Marie-Laure SÉNÉCHAL	Attachée statisticienne de l’Insee
Mme Carla TAFIAL	Contrôleuse principale de l’Insee

**Article 2** – En cas d’empêchement du président du jury, la présidence sera assurée par M. Yohann HUSSON.

**Article 3** – M. Stéphane PAGNAT, chef de la section Concours et examens de l’Insee, est chargé du secrétariat du jury ou, en son absence, Mme Marion ADAM, gestionnaire du concours.

**Article 4** – Le directeur général de l’Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l’exécution du présent arrêté.

Fait le 10 janvier 2025

Pour le ministre de l’Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, et par délégation,

Le directeur général de l’Institut national de la statistique et des études économiques,

Signé : J.- L. TAVERNIER